

# FILIERE FRANCILIENNE PAR EQUIPES DE CLUB

VERSION 2026

DIVISION REGIONALE EXCELLENCE

DIVISION REGIONALE HONNEUR

# Table des matières

Préambule	3
Objectifs	3
Format de compétition	3
Ententes	3
Présentation générale	4
DR Honneur	4
DR Excellence	4
Finale nationale des DR	4
Règlements	5
DR Honneur et DR Excellence	5
INSCRIPTION	5
COMPOSITION DE L'EQUIPE	5
DEROULEMENT D'UNE ETAPÉ	5
CLASSEMENT DE LA DR	7
CORRECTIONS DES ERREURS ET PROCEDURE DE RECLAMATION	7
Cahier des charges	8
Organisation générale	8
Greffé	8
Terrain	9
Buvette	11
Sanitaires	11
Récapitulatif des besoins	11
Programme type (horaires donnés à titre indicatif)	12
Contacts	13

# Préambule

La filière francilienne par équipes de club (Division Régionale Excellence et Honneur) s'inscrit dans la continuité de celle mise en place par la FFTA. Elle s'appuie sur des compétitions officielles et est réservée aux clubs franciliens.

## OBJECTIFS

Proposer aux clubs franciliens une pratique compétitive par équipe de clubs à l'échelle régionale.

Donner de l'expérience par équipes aux archers franciliens.

Permettre aux meilleurs clubs franciliens d'accéder au niveau national (D1 – D2).

## FORMAT DE COMPETITION

Les Divisions Régionales se déroulent en 3 étapes sur la base de 3 TAE I :

2x70m sur blasons de 122cm pour les arcs classiques

2x50m sur blasons de 80cm réduits pour les arcs à poulies

Un tir de qualification le matin suivi de matchs par équipes l'après-midi. Le classement de chaque étape permet d'attribuer des points aux équipes engagées. Un classement final est établi à l'issue des 3 étapes.

## ENTENTES

Les ententes permettent à 2 clubs du même département de constituer une équipe avec des archers de ces 2 clubs dans les catégories suivantes : FCl – FCo – HCl – HCo. Un club ayant déjà une équipe dans une de ces catégories ne peut pas constituer une entente dans cette catégorie. Tout comme un club ayant une équipe en DR ne peut pas rester en DR en faisant une entente avec un autre club.

Pour accéder à la DR, une entente doit se déclarer au comité régional avant le 31/10 de la saison concernée en indiquant les noms d'au moins 3 des archers qui constitueront l'entente. Ce sont les scores en TAE I de la saison précédente des 3 meilleures archers qui seront pris en compte pour ajouter l'entente au classement régional TAE I des clubs afin d'identifier les clubs qui accèdent à la DR. (cf paragraphe DR Honneur pour les FCl, HCl et HCo et paragraphe DR Excellence pour les FCo)

Une équipe d'entente évoluant en DR n'apparaîtra pas au classement national des clubs de DR et ne pourra donc pas prétendre à la finale des DR. Elle ne pourra pas non plus être déclarée vainqueur de la DRE. Si une entente arrive en tête à l'issue des 3 manches de la DRE, c'est la 1<sup>ère</sup> équipe de club du classement de la DRE qui sera déclarée vainqueur.

Tous les membres d'une équipe d'entente doivent avoir au moins le même maillot (archers et capitaine), le bas peut éventuellement être différent.

# Présentation générale

## DR HONNEUR

Arc classique : 16 équipes hommes et 16 équipes femmes

Arc à poulies : 16 équipes hommes

Les 3 premières équipes de la DRH dans chaque catégorie accèdent à la DRE la saison suivante. Les 3 dernières équipes de chaque catégorie quittent la DR la saison suivante. Les équipes classées 13<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> sont maintenues en DRH en fonction de la place et du niveau de performance de leur club au classement régional TAE I en fin de saison. En fonction du jeu des montées et des descentes du niveau national, ce quota peut être majoré. Une équipe qui refuse de monter en DRE quitte la DRH. En cas de désistement, le repêchage se fera en priorité en reprenant les équipes rétrogradées au-delà de la 13<sup>ème</sup> place, puis celles issues du classement régional TAE I des clubs n'ayant pas encore d'équipe en DR dans la catégorie concernée. Un niveau de performance minimal est requis selon la catégorie :

FCl : > 1200 pts

HCl : > 1500 pts

HCo : > 1800 pts

## DR EXCELLENCE

Arc classique : 16 équipes hommes et 16 équipes femmes

Arc à poulies : 16 équipes hommes et 8 équipes femmes

La première équipe de chaque catégorie est qualifiée pour la finale nationale des DR. Les 3 dernières équipes de chaque catégorie redescendent en DRH la saison suivante. Pour les FCl, les 3 dernières équipes quittent la DR la saison suivante. Pour les FCo, seules les 2 dernières équipes quittent la DR la saison suivante, la catégorie est complétée d'après le classement régional TAE I des clubs n'ayant pas d'équipe en DRE FCo en appliquant un niveau de performance minimal de 1600 pts. En fonction du jeu des montées et des descentes, ce quota peut être majoré. Une équipe vainqueur de la DRE qui refuse de participer à la finale nationale des DR sans raison valable, quittera la DR la saison suivante. En cas de désistement, le repêchage se fera en reprenant les équipes rétrogradées en DRH.

Une équipe forfait sur l'ensemble de la saison précédente quittera automatiquement la DR la saison suivante quelque soit le niveau dans lequel elle évoluait.

## FINALE NATIONALE DES DR

En plus du vainqueur de la DRE, sont qualifiés à la finale nationale des DR les « x » premiers clubs du classement national des clubs de DR établi par la fédération (cf règlement national – finale des DR) pour que 24 équipes par catégories soient présentes à la finale des DR.

Aucune pénalité ne sera appliquée aux équipes qualifiées par classement si elles ne participent pas à la finale nationale.

Une dotation est attribuée par le CRIdF aux 3 premières équipes de DRE pour les catégories à 16 équipes. Cette aide n'est attribuée qu'aux 2 premières équipes pour les catégories à 8 équipes. Si le nombre d'équipes ayant participé à la DRE est inférieur à 8, seule l'équipe vainqueur de la DRE pourra prétendre à ce remboursement. Cette aide est versée au retour de la finale des DR sur justification des frais engagés à hauteur de 400€ maximum. Pour cela, la fiche de remboursement téléchargeable sur le site du CRIdF, accompagnée des justificatifs, doit être envoyée par courrier postal au secrétariat du Comité Régional **avant le 30 Septembre**.

# Règlements

## DR HONNEUR ET DR EXCELLENCE

### INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription est à renvoyer accompagné du règlement au secrétariat du CRIdF **avant le 15 Janvier** de la saison concernée.

Un club ayant une équipe en DRE ne peut pas participer à la DRH. Un club ayant une équipe en D1 ou en D2 ne peut pas aligner ses 3 meilleurs archers de la saison précédente au classement national, transferts compris, dans son équipe DRE ou DRH pour la même arme.

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

- Minimum 3 archers, maximum 4 archers dont un seul étranger pour assurer la conformité des équipes accédant au niveau national, les archers peuvent être différents d'une étape à l'autre. C'est la composition de l'équipe de la 1<sup>ère</sup> manche qui sera utilisée par les organisateurs de la 2<sup>ème</sup> et de la 3<sup>ème</sup> manche pour préparer leur greffe. Si un club veut effectuer des changements dans la composition d'une équipe il lui appartient de prévenir l'organisateur sachant que la composition d'une équipe peut être modifiée jusqu'au début de l'échauffement.
- Pas de mixité, ni de sexe ni d'arme
- U18 à Séniors 3 (70m pour les classiques, 50m pour les poulies)
- Tous les membres d'une équipe, y compris le capitaine, doivent être en tenue de club identique.

Une équipe ne peut pas prendre part à une étape si elle n'est pas composée d'au moins 3 archers au début de la manche et à la reprise des duels.

Une équipe est considérée comme ayant participé à une manche si elle a tiré le tir de qualification et tous les matchs de la manche.

### DEROULEMENT D'UNE ETAPÉ

#### ➤ **Un tir de qualification :**

Lors de chaque manche, une phase de qualification sur un TAE I est réalisée. Le classement des équipes à l'issue du tir de qualification permet d'attribuer des points de bonus de la façon suivante :

pour les catégories de 9 à 16 équipes : 3 points à la 1<sup>ère</sup> équipe, 2 points aux équipes classées de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place, 1 point aux équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

pour les catégories à 8 ou 7 équipes : 3 points à la 1<sup>ère</sup> équipe, 2 points à la 2<sup>ème</sup> équipe, 1 point aux équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place.

pour les catégories à 6 équipes ou moins : 3 points à la 1<sup>ère</sup> équipe, 2 points à la 2<sup>ème</sup> équipe, 1 point à la 3<sup>ème</sup> équipe et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place.

#### ➤ **Des matchs par équipes :**

Lors des matchs par équipes, les points sont attribués ainsi :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

#### POUR LES CATEGORIES A 16 EQUIPES :

Toutes les équipes se rencontrent une fois dans la saison, soit 15 matchs par équipe répartis en 5 matchs par manche. L'ordre des matchs est le suivant, le numéro des équipes étant attribué d'après les résultats de la saison précédente :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2			11	14	13	12	6	10	9	8	7	1	5	4	3	2
3				12	15	13	7	6	10	9	8	2	1	5	4	3
4					11	15	8	7	6	10	9	3	2	1	5	4
5						14	9	8	7	6	10	4	3	2	1	5
6							5	4	3	2	1	10	9	8	7	6
7								1	4	3	2	15	14	13	12	11
8									2	5	3	11	15	14	13	12
9										1	5	12	11	15	14	13
10											4	13	12	11	15	14
11												14	13	12	11	15
12												6	9	8	7	
13													7	10	8	
14														6	10	
15															9	
16																

#### POUR LES CATEGORIES A 8 EQUIPES OU MOINS :

si 7 ou 8 équipes : Les équipes se rencontrent deux fois dans la saison, soit 14 matchs par équipe répartis en 5 matchs par manche sur les deux premières manches et 4 matchs sur la dernière manche. L'ordre des

	1	2	3	4	5	6	7	8		1ère manche
1		7	6	5	4	3	2	1		1ère manche
2	14		5	6	3	2	1	4		2ème manche
3	13	12		7	2	1	4	3		3ème manche
4	12	13	14		1	4	3	2		
5	11	10	9	8		7	5	6		
6	10	9	8	11	14		6	5		
7	9	8	11	10	12	13		7		
8	8	11	10	9	13	12	14			

matchs est le suivant :

si 6 équipes : Les équipes se rencontrent toutes sur chaque manche, soit 15 matchs dans la saison.

#### Déroulement des matchs pour les arcs classiques

Un match se gagne au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer (cf règlement FFTA du tir par équipe). Pas de montée au pas de tir avant le feu vert même pendant les volées d'essais.

Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points (3 volées, 6-0), ils comptent comme « gagné ».

#### Déroulement des matchs pour les arcs à poulies

Les matchs peuvent être effectués sur les spots du bas sur cibles mousses avec des cœurs de matière différente du reste de la cible. La décision appartient au délégué technique s'il y en a un ou à l'arbitre responsable en cas d'absence de délégué.

Un match se gagne au meilleur score à l'issue de 4 volées de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. En cas d'égalité à l'issue d'un match, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer (cf règlement FFTA du tir par équipe). Pas de montée au pas de tir avant le feu vert même pendant les volées d'essais.

Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ».

## CLASSEMENT DE LA DR

Le classement final de la DR est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des matchs avec les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

En cas d'absence, une pénalité de 15 points par manche est appliquée.

### Pour les catégories à 16 équipes

En cas d'égalité de points après les 15 matchs de la saison, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

- ✓ total du delta de points de set acquis par l'équipe (arcs classiques) ou du total de l'ensemble des scores des matchs des équipes sans addition d'éventuels scores de barrage (arcs à poulies).
- ✓ meilleur total des scores de qualification des 3 manches
- ✓ vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité

### Pour les catégories à 8 équipes ou moins

En cas d'égalité de points après tous les matchs de la saison (14 ou 15), le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

- ✓ total du delta de points de set acquis par l'équipe (arcs classiques) ou du total de l'ensemble des scores des matchs des équipes sans addition d'éventuels scores de barrage (arcs à poulies).
- ✓ meilleur total des scores de qualification des 3 manches
- ✓ quand les équipes se sont rencontrées trois fois dans la saison, le vainqueur de 2 ou 3 des matchs les ayant opposés
- ✓ quand les équipes se sont rencontrées deux fois dans la saison, si chacune des équipes encore à égalité a gagné un match, le cumul du delta des points de sets (arcs classiques) ou des scores (arcs à poulies) réalisés sur ces deux matchs servira à départager les équipes. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué.

Pour apparaître au classement national des clubs de DR, une équipe doit avoir participé à toutes les manches de la DR. Une absence pourra être acceptée si la justification apportée à la commission sportive est jugée recevable. À partir de 2 absences, l'équipe est considérée comme forfait, elle n'apparaît donc pas dans le classement final de la DR et quittera la DR la saison suivante.

## CORRECTIONS DES ERREURS ET PROCEDURE DE RECLAMATION

Les erreurs sont corrigées par le greffe au vu des feuilles de marques signées. Durant une manche, c'est le jury d'appel qui est compétent sur les résultats de la manche. Entre les manches, les réclamations sont traitées par le pilotage de la DR à savoir le président de la commission sportive régionale et le CTR.

# Cahier des charges

## ORGANISATION GENERALE

- Rythme AB/CD,
- Les équipes DR sont rangées dans la mesure du possible, selon leur classement de l'année précédente pour la première étape et sur le classement provisoire pour les 2 suivantes.
- Parking
- Fléchage si possible
- Sonorisation pour diffusion des infos et des résultats sur tout le terrain (musique)
- 6 à 8 arbitres par jour

## GREFFE

- **MANDAT :**
  - à faire parvenir au secrétariat du CRIdF au moins 1 mois avant la compétition (cf mandat type) après validation du PCDA
  - Horaires : ouverture du greffe à 8h
    - début de l'entraînement à 9h (3 volées d'essais)
    - début du tir de qualification : à l'issue des 3 volées d'essais
    - début des matchs : le plus tôt possible après la fin du tir de qualification (2 volées d'essai vers 14h – 1<sup>er</sup> match à suivre)
  - Lieux : indiquer précisément l'adresse du site avec éventuellement les coordonnées GPS
  - Catégories : Samedi : DRH HCl, FCL, HCo = 48 équipes max
    - Dimanche : DRE FCl, HCl, FCo, HCo = 56 équipes
  - Inscriptions : utiliser le bulletin d'inscription fournit par le CRIdF
    - rappeler la date limite d'envoi de la composition de l'équipe à l'organisateur
    - inscriptions individuelles possibles à 10€ (au bon vouloir de l'organisateur)
- **PAS DE TIR :**
  - Les équipes d'une même catégorie doivent être placées sur des cibles contigües et tirer en deux vagues.
  - Les archers d'une même équipe doivent être placés de la manière suivante : 2 archers dans une vague et les 2 autres dans une autre vague, sur 4 cibles contigües. (ex : 1A – 2A – 3C – 4C)
  - Les individuels complètent le pas de tir.
- **ACCUEIL DES TIREURS :**
  - 1 greffe par catégorie avec 2 personnes pour vérifier les inscriptions et annoncer les cibles
  - 1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible

- **RESULTATS :**
  - 1 greffe pour 16 équipes max.
  - 1 ordinateur et 2 personnes par greffe
  - Feuilles de marque : 1 feuille de marque ou 1 tablette par cible et par série  
1 couleur de feuille de marque par catégorie d'équipe  
1 contre-marque  
2 plaquettes par cible (marque et contre-marque)
  - Affichage des résultats : classement intermédiaire des équipes après la 1<sup>ère</sup> série  
classement des équipes après le tir de qualification  
résultats individuels après le tir de qualification
  - Affichage des matchs de l'étape par catégorie

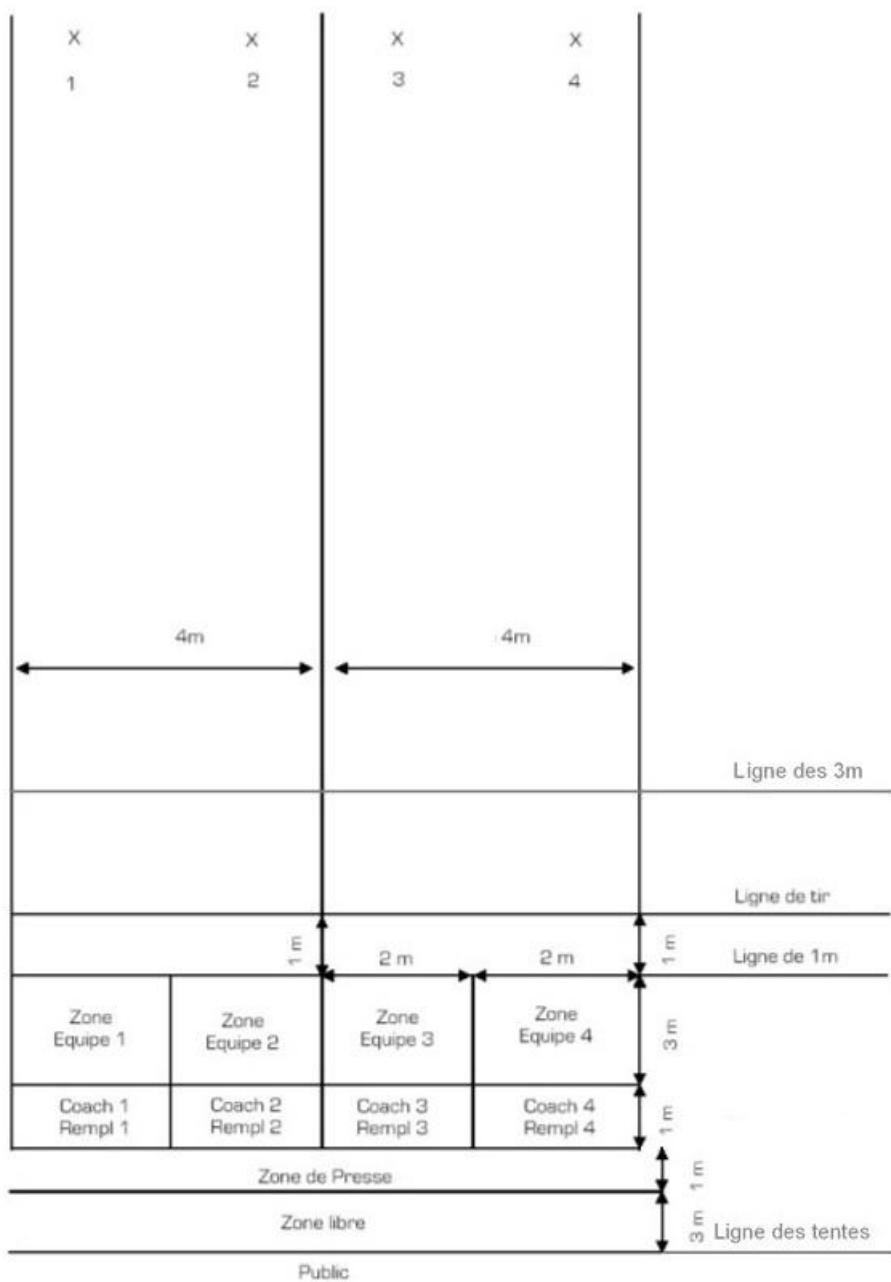
## TERRAIN

- **CIBLERIE :**
  - 1 cible par équipe lors des matchs (56 max.)  
privilégier la ciblerie mousse
  - 1 drapeau et 1 n° de cible par cible (cf règlementation en vigueur)
  - 1 scoreur par cible pour les matchs des arcs classiques et 2 pour les arcs à poulies
- **CHRONOTIR** : 3 afficheurs minimum, synchronisés, 2 par terrain minimum si 2 terrains séparés.
- **TRAÇAGE :**

- Couloirs de 4m de large avec 2 cibles par couloir
- 1 ligne de tir
- 1 ligne des 3m après la ligne de tir
- 1 ligne de 1m avant la ligne de tir
- 1 ligne d'attente 4m derrière la ligne de 1m
- 1 ligne des tentes 4m derrière la ligne d'attente
- « carrés » de 2m de large x 4m de long pour les matchs par équipes

Dans la mesure du possible, laisser un couloir vide au milieu du terrain pour le poste de directeur de tir (DOS) avec un abri.

## AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES



## BUVETTE

- Accueil des archers le matin (boissons chaudes et viennoiseries...)
- Restauration rapide pour la pause du midi

## SANITAIRES

- Toilettes :
  - prévoir au moins 2 toilettes hommes et 2 toilettes femmes à proximité du terrain de tir
  - disposer de sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- Local de contrôle anti-dopage

## RECAPITULATIF DES BESOINS

- HUMAINS :
  - 6 personnes pour le greffe et la gestion des résultats (tir de qualification, matchs)
  - 6 à 8 arbitres
  - 6 à 8 personnes pour le terrain (blasons, ciblerie, scoreurs...)
  - 4 personnes pour la buvette
- MATERIELS :
  - 3 ordinateurs pour le greffe et la gestion des résultats
  - 1 ramette de papier blanc pour les contre-marques
  - 4 couleurs de papier différentes pour les feuilles marques (1 couleur par catégorie d'équipe)
  - 112 plaquettes pour les feuilles de marques et contre-marques avec protection contre la pluie
  - 4 marqueurs pour remplir les tableaux de matchs après chaque match
  - chaises sur le terrain pour les arbitres
  - 56 cibles de préférence en mousse avec leur chevalet
  - 56 drapeaux et n° de cible
  - 40 scoreurs mini. pour les matchs
  - Blasons de 122cm et de 80cm réduits (6 zones) et clous en quantité suffisante selon la compétition
  - 2 paires de chronotir
  - Un abri pour le DOS placé au milieu du terrain si possible
  - De quoi tracer le terrain (peinture)
  - 5 panneaux d'affichage :
    - 1 au greffe pour l'attribution des cibles puis pour les résultats du tir de qualification et le programme des matchs de la manche par catégorie
    - 1 pour le suivi des matchs de l'étape sur le terrain derrière chaque catégorie (4 max.)

# Programme type (horaires donnés à titre indicatif)

**8h** : ouverture du greffe

**9h** : début de l'échauffement

**9h45** : début 1<sup>ère</sup> série du tir de qualification

**11h15** : pause

**11h30** : début 2<sup>ème</sup> série du tir de qualification

**13h** : fin du tir de qualification

**13h** : aménagement du terrain :

changement des blasons (notamment pour les arcs à poulies : 2 blasons par cibles)

installation des scoreurs (1 par cible pour les arcs classiques, 2 pour les arcs à poulies)

**13h** : repas des arbitres

**13h15** : affichage des résultats individuels et du classement des équipes

**13h30** : affichage des matchs avec n° de cibles

installation des panneaux d'affichage avec tableaux de matchs derrière chaque catégorie

installation des scoreurs aux pieds des cibles

**14h** : volées d'essai par équipe

**14h30** : 1<sup>er</sup> match

**15h** : 2<sup>ème</sup> match

**15h30** : 3<sup>ème</sup> match

**16h** : Pause facultative

**16h15** : 4<sup>ème</sup> match

**16h45** : 5<sup>ème</sup> match

**17h15** : fin des tirs

**17h30** : affichage des résultats de la DR à l'issue de la manche

# Contacts

PRESIDENT CRIdF SEITE Maryline	PRESIDENT COM. SPORTIVE MILLON Sandrine	PRESIDENT COM. ARBITRES BOULY Olivier
-----------------------------------	--	--

**Tél : 06.32.95.10.98**  
[president@tiralarcidf.com](mailto:president@tiralarcidf.com)

**Tél : 06.51.87.00.10**  
[sportif@tiralarcidf.com](mailto:sportif@tiralarcidf.com)

**Tél : 06.26.68.20.86**  
[Pcraido@outlook.com](mailto:Pcraido@outlook.com)

MANDATS ( <i>mise en ligne</i> ) BERNICHI Mâamoun	CTS-R IdF TULLI Elisa	SECRETARIAT CRIdF KLEIN Chloé
--	--------------------------	----------------------------------

**Tél : 06.80.62.92.50**  
[bernichi@gmail.com](mailto:bernichi@gmail.com)

**Tél : 06.30.23.02.05**  
[ctridf@tiralarcidf.com](mailto:ctridf@tiralarcidf.com)

**Tél : 01.49.82.75.80**  
[comite@tiralarcidf.com](mailto:comite@tiralarcidf.com)

RELATION ORGANISATEURS TULLI Elisa
---------------------------------------

**Tél : 06.30.23.02.05**  
[championnats@tiralarcidf.com](mailto:championnats@tiralarcidf.com)